

Projet HyVence Hydrogène de Provence

Réunion publique d'ouverture de la concertation préalable
Le 2 avril 2024

Kasia Czora, Renaud Dupuy
2CONCERT

René Raimondi
Maire de Fos-sur-Mer

Isabelle Campagnola Savon Conseillère Régionale déléguée à l'économie

Régis Passerieux

Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres

I. Les objectifs et les modalités de la concertation

- La CNDP et le rôle des garants
- Le programme de la concertation

ECHANGES AVEC LA SALLE

II. Le projet HyVence

- L'histoire et le rôle des étangs de Lavalduc et d'Engrenier
- Géosel : qui sommes-nous ?
- Les principales caractéristiques et ambitions du projet
- Présentation des premières esquisses du projet
- Pourquoi le projet HyVence ?
- Intervention d'un opposant (MCTB)

ECHANGES AVEC LA SALLE

LES OBJECTIFS ET LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Un mot des garants



MA PAROLE A DU POUVOIR

La Commission nationale du débat public

Les garant·e·s de la concertation préalable projet **HYVENCE**

Fos-sur-Mer
02 avril 2024

LA CNDBP

Qui sommes-nous ?

Des garants indépendants et neutres nommés par la CNDP

Bernard Lorenzi

Retraité (Inspecteur du Trésor puis dirigeant de société). Commissaire enquêteur CNCE

bernard-henri.lorenzi@garant-cndp.fr

Ginette Vastel

Vice Présidente FNE
Commissaire CNDP
Conseil zone FOS sur
la loi industrie verte

ginette.vastel@garant-cndp.fr

- Les garants sont des **facilitateurs** pour le public et des **incitateurs** pour le(s) MO.
- Ils **ne prennent pas position sur le fond** du projet mais ils **doivent veiller au bon déroulement** de la procédure vis à vis de l'information des publics durant toute la phase de concertation préalable.

Que faisons-nous ?

Pour veiller à **votre** bonne information et participation

- **Nous suivons la mise en place de la procédure**
- **Nous donnons aux responsables du projet des conseils méthodologiques pour la concertation**
- **Nous vous servons de recours le cas échéant dans le dialogue avec les responsables du projet**
- **Nous rendons compte du déroulement de la concertation par un bilan rendu public dans le mois qui suit la concertation préalable.**



finalement, les garants, nous veillons au

bon déroulement des réunions publiques

- Pour que la concertation se déroule dans le respect des **valeurs du débat public** portées par la CNDP :
 - transparence :
une information complète et fidèle
 - des réponses aux questions posées
 - égalité de traitement entre intervenants
 - argumentation des positions et des opinions
 - respect mutuel entre participants



**Vous avez des questions
ou observations ?**



ginette.vastel@garant-cndp.fr

bernard-henri.lorenzi@garant-cndp.fr

Programme de la concertation préalable

La concertation préalable : 27 mars – 20 mai 2024



Arrondissement d'Istres



www.concertation-hyvence.fr



**Dossier de concertation,
synthèse, dépliant, affiche,
page Facebook**



2 réunions publiques :
ouverture (Fos-sur-Mer),
synthèse (Istres)

2 ateliers thématiques :
environnement et sécurité (Port-de-Bouc),
usages et paysages (Saint-Mitre-les-Remparts)

1 visite du site

3 permanences de Géosel
Domaine de la Mériquette à Fos-sur-Mer

3 débats mobiles

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

LE PROJET HYVENCE

Karim Benbrik

Directeur général délégué de Géosel

Charlotte Toulemonde

Directrice du projet HyVence

Flore Ostapoff

Directrice HSE & Permitting

Géosel : qui sommes-nous ?

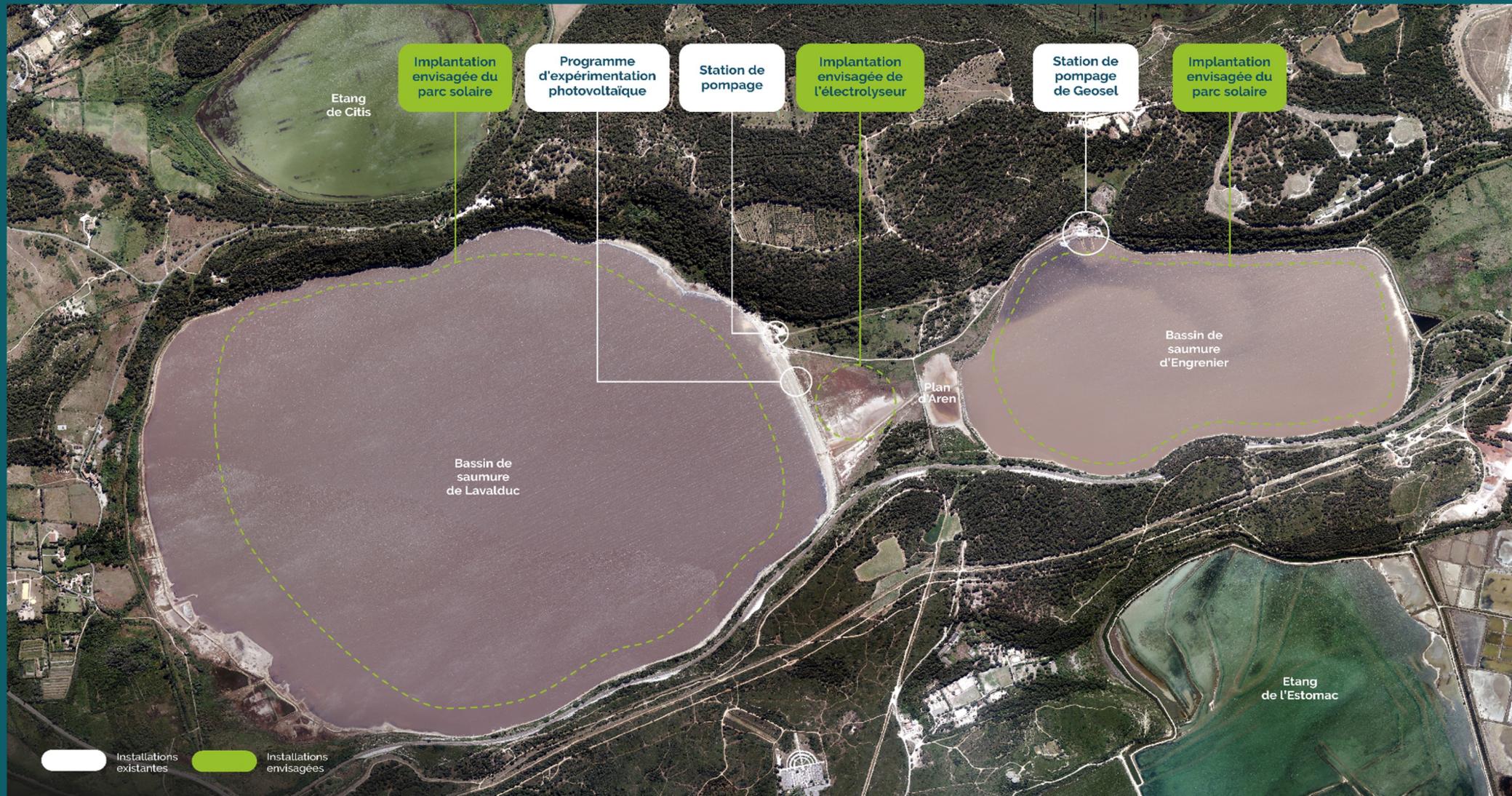
- Notre mission de stockage souterrain et de transport d'hydrocarbures s'inscrit dans le cadre de l'obligation légale de stocks stratégiques
- Présence à Manosque et Fos-sur-Mer depuis 1967 et tant qu'il y aura des réserves stratégiques
- Notre structure capitalistique :



Un projet sur des bassins à usage industriel, à Fos-sur-Mer



Le principe du projet



Les chiffres clés du projet

Production
d'électricité
renouvelable **800**
GWh/an

Jusqu'à
15 000 tonnes par
an d'hydrogène
décarboné

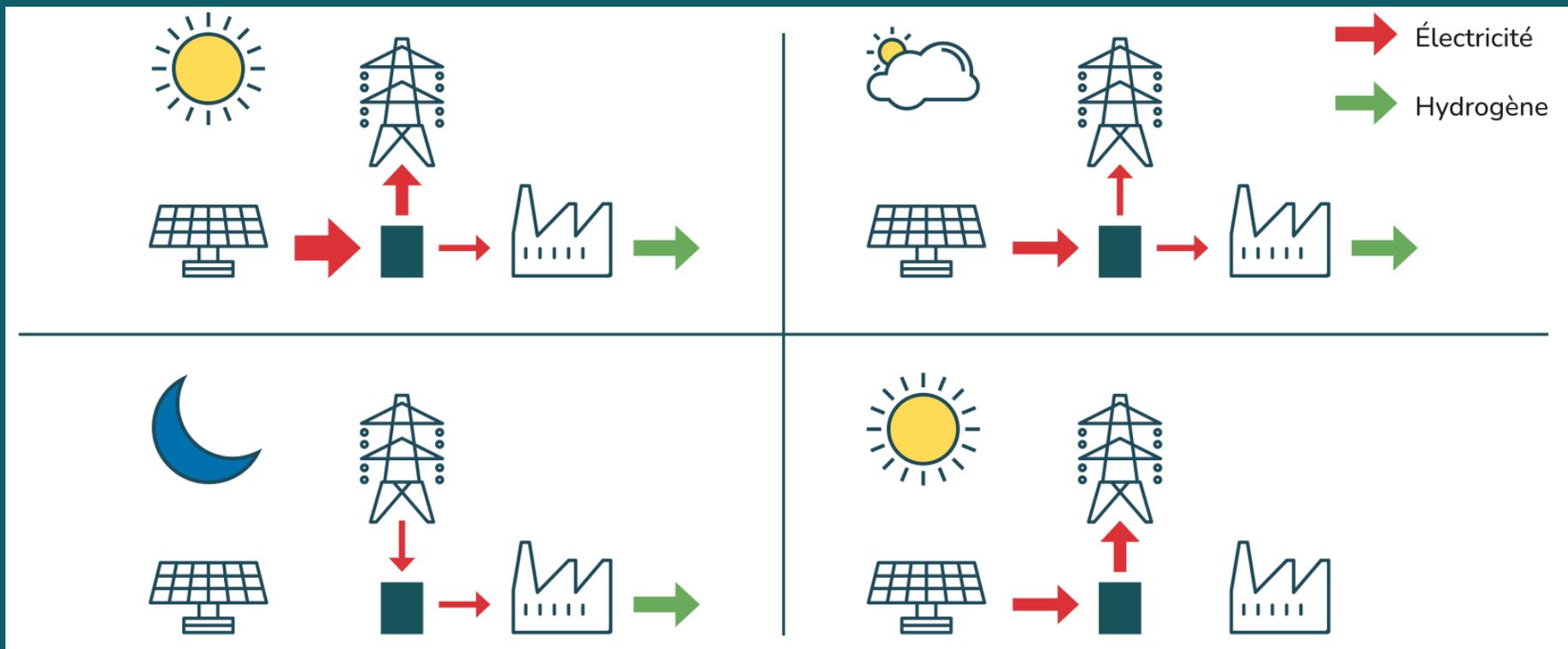
Équivalent **15 %** de la
consommation actuelle
d'hydrogène « gris »
dans le bassin de Fos-
Marseille

105 000
tonnes de CO₂ évitées
par an

400 emplois en phase
de chantier
et environ **30**
en exploitation

700 M€
d'investissement

Un projet qui s'implanterait avec sa propre source d'énergie



Le parc photovoltaïque produirait autant d'électricité qu'en nécessiterait l'électrolyseur.

Le projet est calibré pour qu'au global, la quantité d'électricité injectée soit du même ordre de grandeur que la quantité d'énergie soutirée, à l'échelle de l'année.

La composition du parc photovoltaïque flottant

- Une combinaison de flotteurs ;
- Un système de panneaux solaires ;
- Des ancres installés au fond des étangs pour permettre la stabilisation des panneaux ;
- Un système de câblage permettant d'acheminer l'électricité produite vers l'électrolyseur ;
- Des accès pour la maintenance.



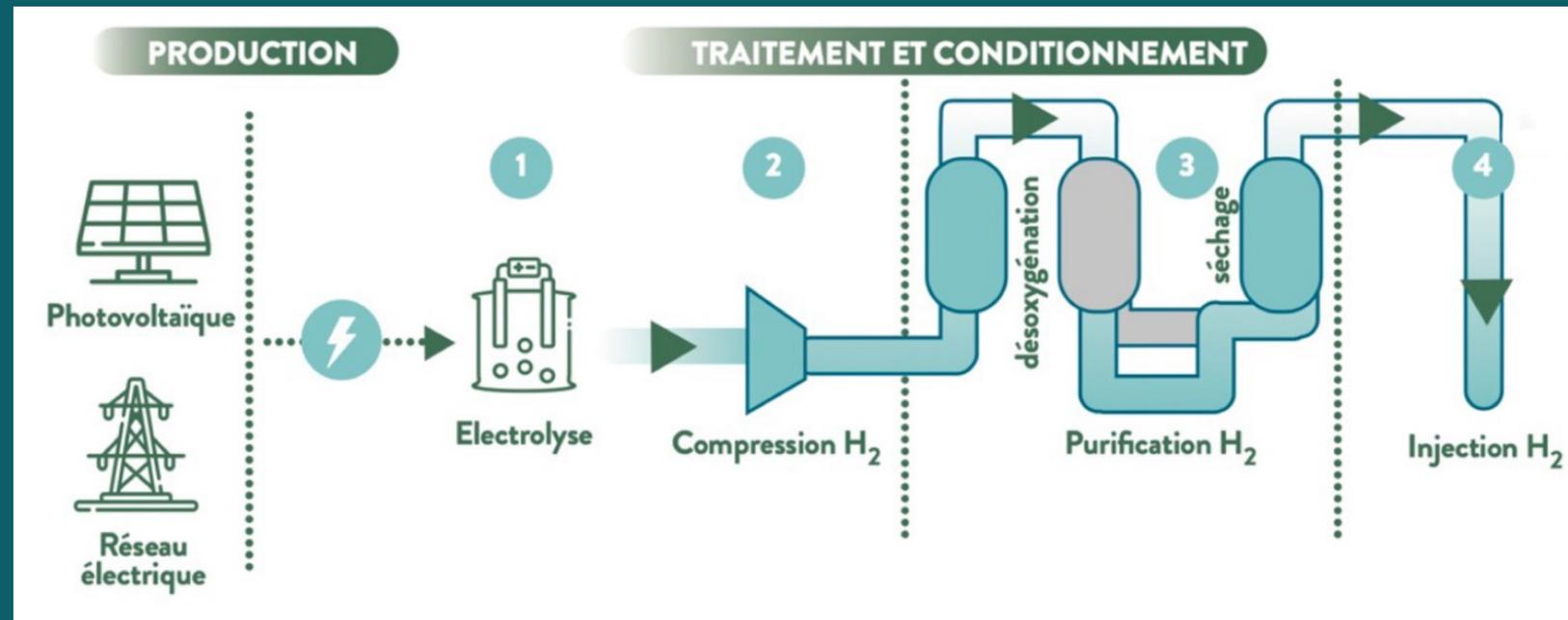
Une production d'hydrogène à partir de l'électrolyse de l'eau

Les étapes de l'électrolyse de l'eau :

1. La purification de l'eau (déionisation par osmose inverse)
2. La dissociation des atomes de la molécule d'eau
3. La compression de l'hydrogène gazeux
4. La purification de l'hydrogène
5. La distribution d'hydrogène

NB :

- Le choix de la technologie de l'électrolyse est aujourd'hui à l'étude
- Pas de stockage d'hydrogène sur place



Les scénarios d'alimentation en eau à l'étude

- Apport, par pompage, de l'eau douce industrielle de la Société de Canal de Provence ou du GPMM ;
- Apport, en gravitaire par le canal du Roy, de l'eau de mer qui pourrait être désalinisée sur site.



Un espace où coexistent divers usages



Nos objectifs en termes d'insertion environnementale

- L'insertion environnementale du projet est au cœur de notre réflexion dès l'origine du projet (notre référence : Manosque)
- Collaboration avec divers acteurs locaux
- Notre approche : recherche de partenariats pour contribuer à l'amélioration de l'existant sur le site du projet et aux alentours



Première analyse des impacts environnementaux du projet



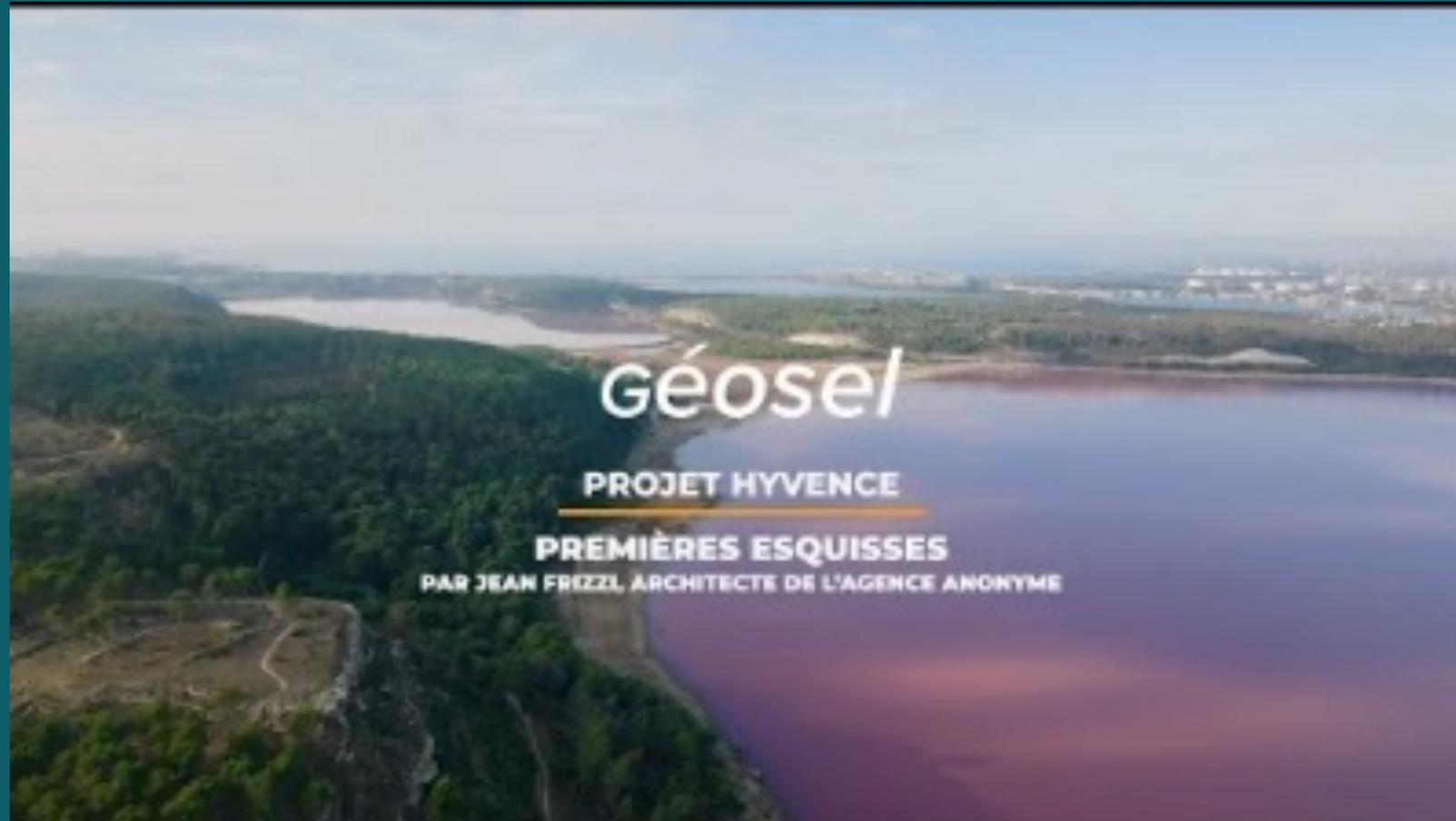
Pour en discuter en détail:
atelier *Environnement et sécurité*
le 16 avril à 18h à Port de Bouc
(Résidence Les Aiguades)

Première analyse des risques technologiques

- Une étude de dangers est en cours d'élaboration
- Installation ICPE, classification SEVESO seuil bas (cas majorant)
- Cercles de dangers limités au périmètre de l'usine
- Les moyens de prévention et de sécurité seront soumis à l'avis des services de l'État et de secours

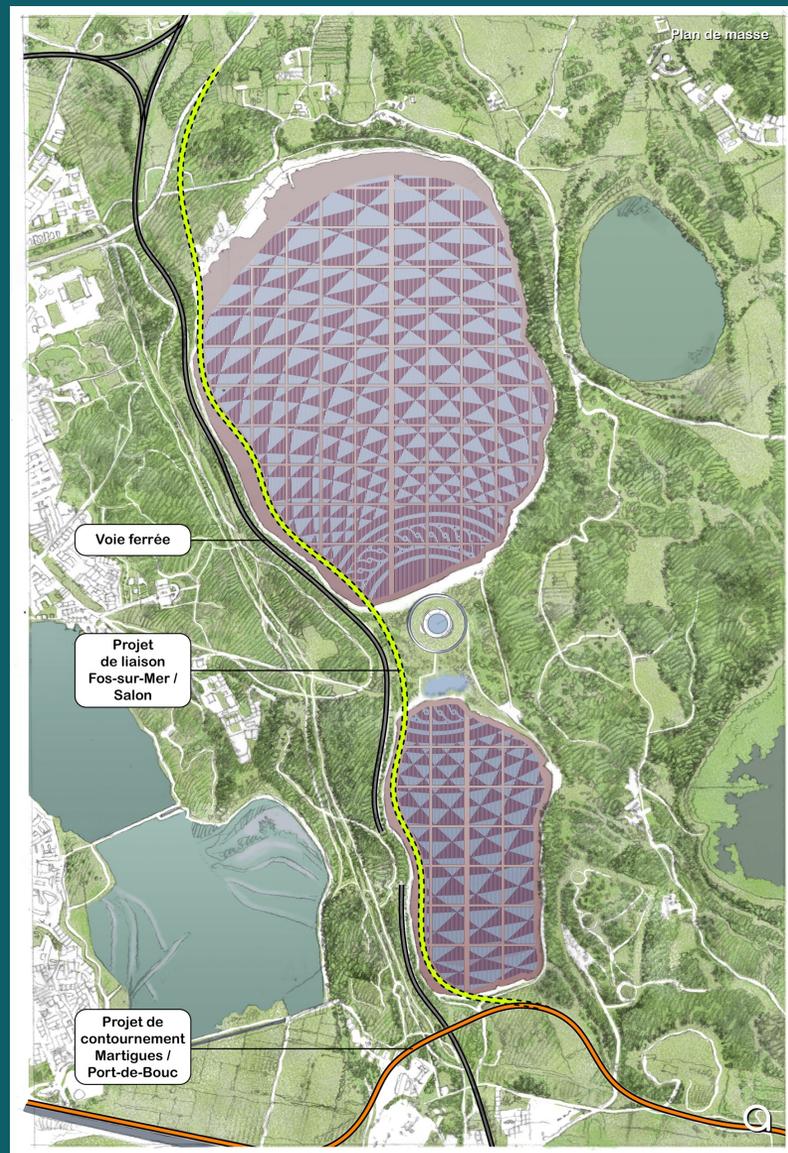
Pour en discuter en détail:
atelier *Environnement et sécurité*
le 16 avril à 18h à Port de Bouc
(Résidence Les Aiguades)

Notre ambition en termes d'insertion paysagère : premières esquisses



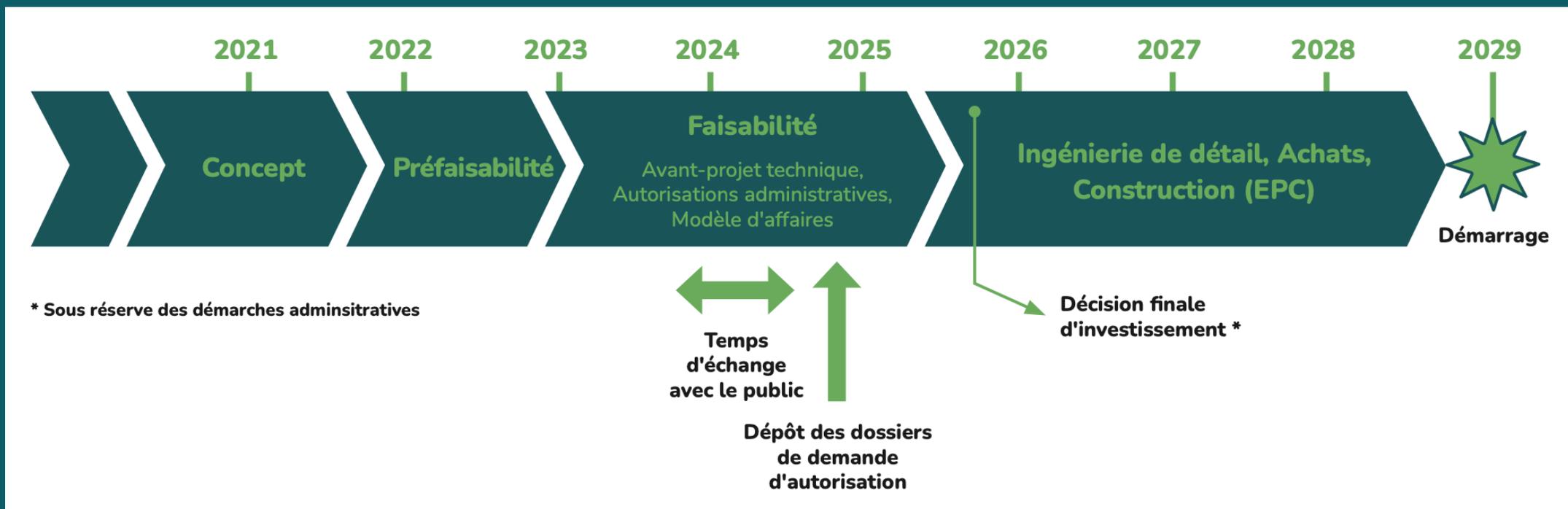
Pour en discuter en détail:
atelier *Usages et paysages* le 24 avril à 18h à Saint-Mitre-les-Remparts
(Théâtre de la Manare)

Notre ambition en termes d'insertion paysagère : premières esquisses



Pour en discuter en détail:
atelier *Usages et paysages* le 24 avril à
18h à Saint-Mitre-les-Remparts
(Théâtre de la Manare)

Le calendrier prévisionnel



En synthèse

<p>Complémentarité des activités actuelles et futures</p>	<p>Contribution aux besoins en énergie électrique du département</p>	<p>Production de l'hydrogène vert ou décarboné à destination des industries locales</p>
<p>Implantation sur un foncier historiquement industriel</p>	<p>Existence des solutions d'alimentation en eau compatibles avec les enjeux du territoire</p>	<p>Une surface compatible avec le développement des ENR</p>

Intervention d'un opposant

Romuald MEUNIER, MCTB

Geosel-HyVence – ouverture CNDP

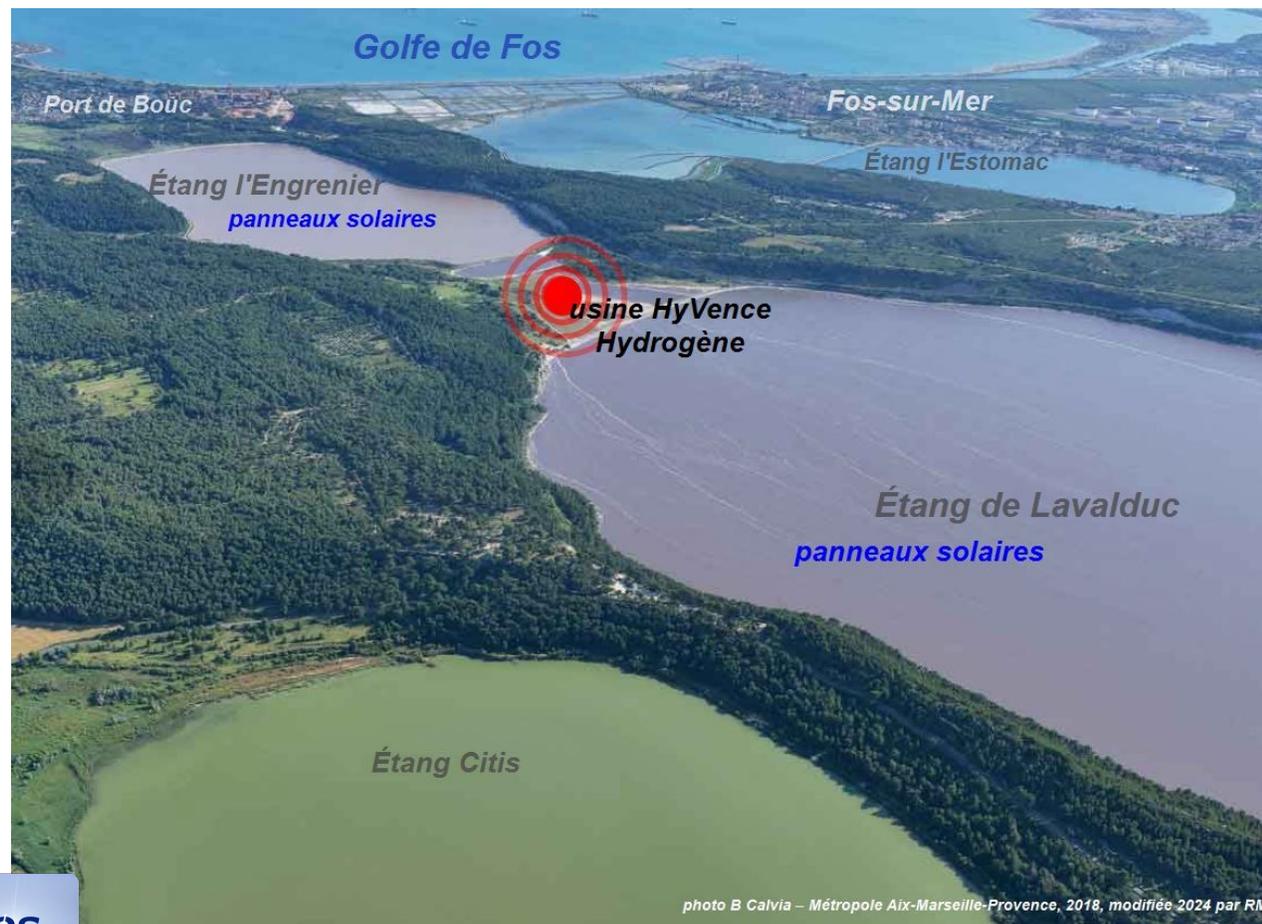
Mouvement **C**itoyens de **T**ous **B**ords **MCTB Golfe de Fos Environnement**

Association sans subvention
depuis 2004

R. MEUNIER, président bénévole de l'association
02 avril 2024 – Fos-sur-Mer – Maison de la mer



Geosel-HyVence – le site des étangs



Geosel-HyVence - Situation

La surface démesurée du projet



Geosel-HyVence - ZNIEFF

Les étangs du Citis, du Pourra, de Lavalduc, de l'Engrenier sont classés en
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique



Geosel-HyVence – NATURA 2000

Les étangs classés en ZNIEFF + NATURA 2000
(zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)

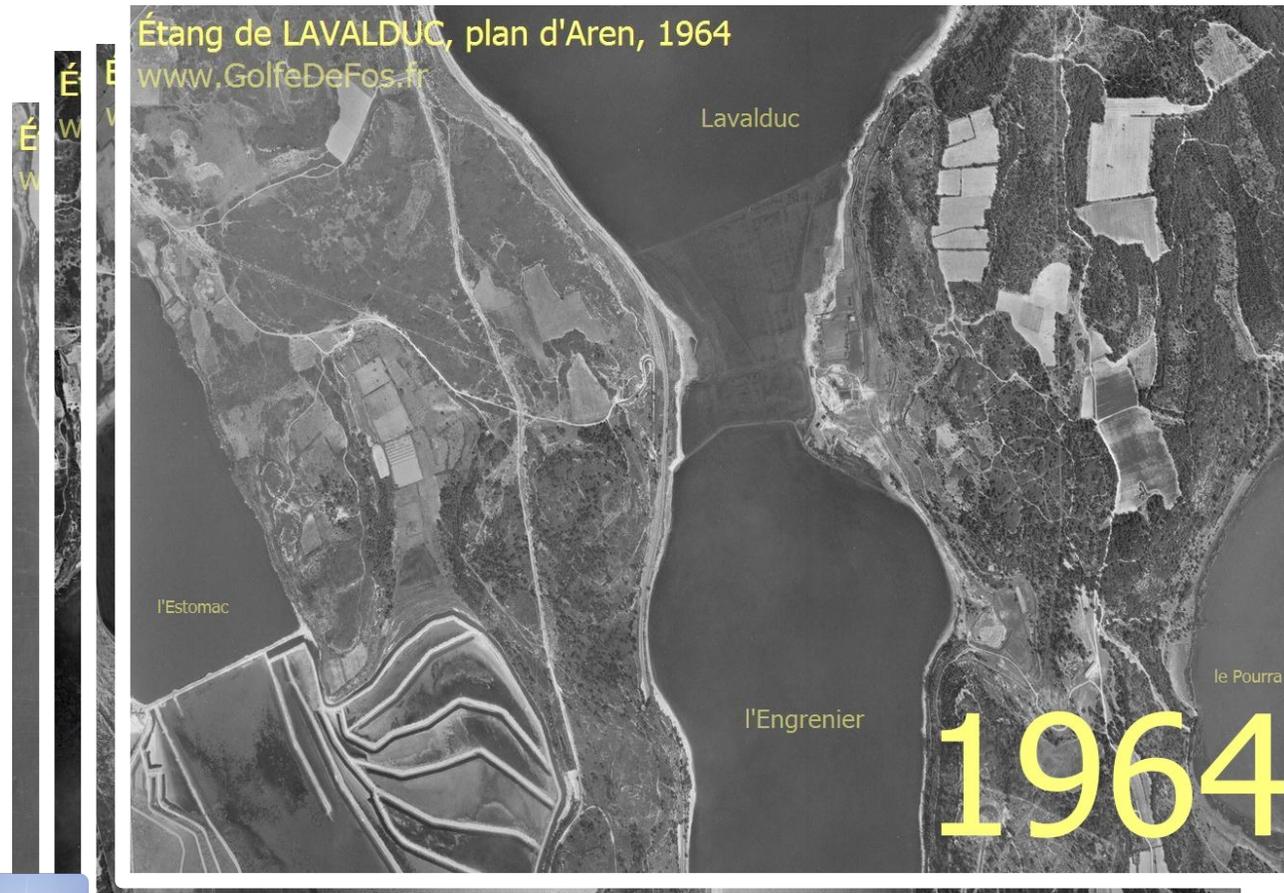


Geosel-HyVence – distances/sécurité

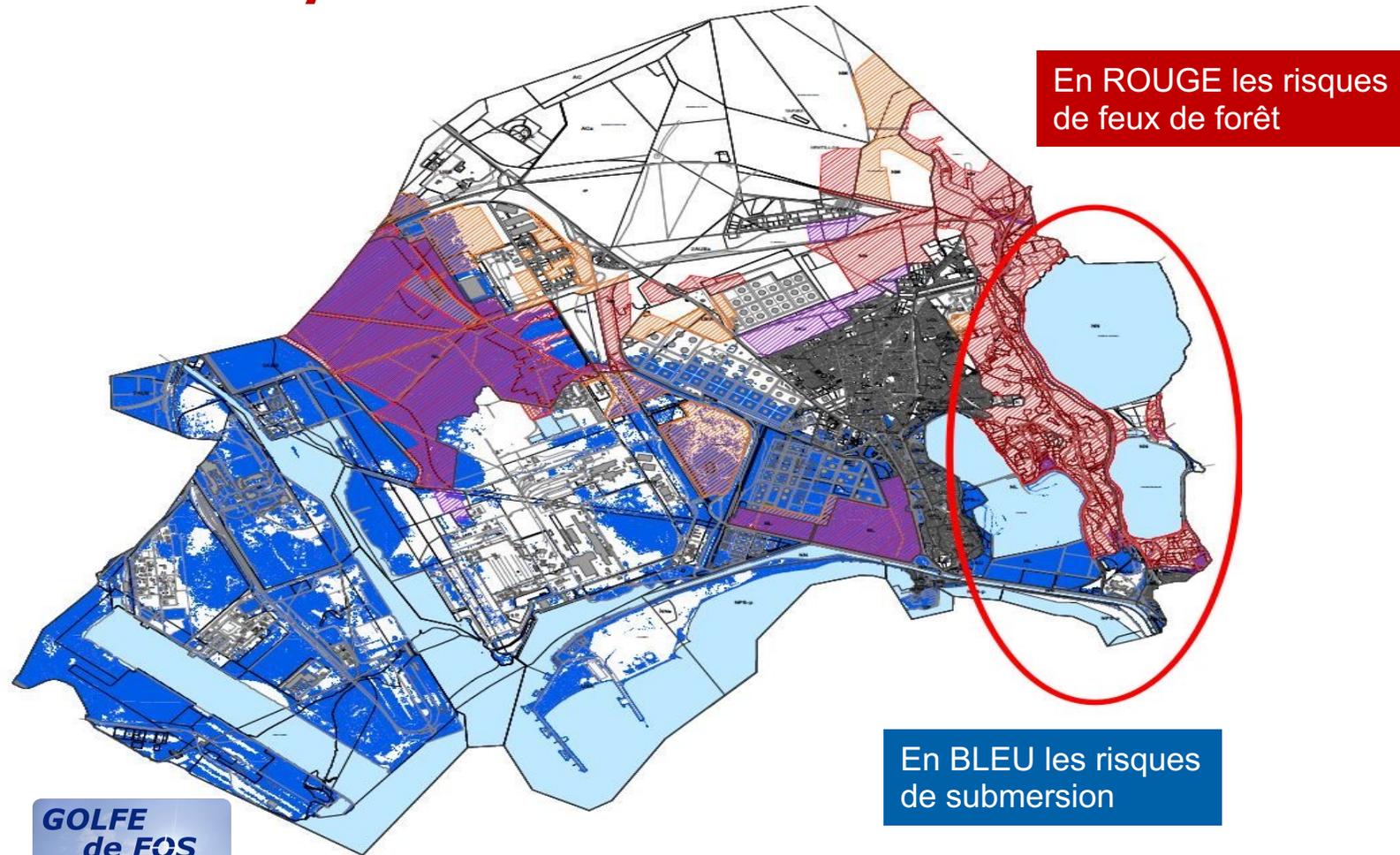
Les risques industriels à portée des habitations



Geosel-HyVence – zone inondable



Geosel-HyVence – le PLU de Fos



Geosel-HyVence – Emprises au sol

Comparaison des surfaces 500 ha/40 ha



NON au projet Geosel-HyVence



Merci de votre
attention

R, MEUNIER, président bénévole de l'association

02 avril 2024 – Fos-sur-Mer – Maison de la mer

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.concertation-hyvence.fr